Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [8-9]

Artikel: ASF

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276910

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(Suite associations)

ASF

Le secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines nous a fait parvenir, ces derniers mois, pas moins de neuf réponses à des consultations fédérales. Ce seul chiffre indique l'importance du rôle de l'ASF, qui s'attache à exprimer le point de vue des femmes sur toutes les questions à l'étude, même celles qui ne sont pas proprement féminines, comme le projet de loi sur les banques. En effet, toutes touchent les femmes directement ou indirectement, comme la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la publicité à la TV ou le projet de loi sur l'agriculture. Mentionnons spécialement le projet de loi sur les statistiques fédérales, où l'ASF insiste dans sa réponse pour qu'on tienne mieux compte de la situation actuelle de la femme dans la société et l'économie, et pour que des femmes soient désignées dans les organismes responsables. Mentionnons aussi le projet de révision du code pénal : l'ASF se fait le porte-parole de nombreux milieux féminins préoccupés de la lutte contre la prostitution, et de la diffusion de la pornographie et de films sur vidéocassettes comportant des scènes de violences sexuelles. Ces milieux souhaitent qu'on n'abaisse pas dans le nouveau code pénal les barrières qui devraient protéger les jeunes. *(pbs)*

ISIS

Cinquante femmes venues de 18 pays — chercheuses universitaires, syndicalistes, militantes féministes, représentantes d'organisations internationales — ont participé à une conférence internationale sur le thème « Les femmes et les nouvelles technologies », organisée par ISIS, du 20 au 22 juin, à Genève. Elles ont analysé l'impact des nouvelles technologies sur la santé et l'emploi des femmes. Celles-ci, ont-elles constaté, renforcent la division sexuelle du travail et accentuent le décalage entre le niveau de formation technique des hommes et des femmes.

Il ne faut pas non plus accepter n'importe quelle technologie au nom du progrès. Ainsi, la connaissance du sexe de l'enfant avant sa naissance est utilisée en Inde et en Chine contre les filles.

Une « ultra-féministe » a fait un plaidoyer pour les secrétariats organisés en pool, collectivement, de façon non hiérarchique, sans chef mâle, alors que dans le système : un chef-une secrétaire, la domination du mâle et la hiérarchie sexuelle (femme servante, homme chef) sont accentuées.

Avec ISIS, les réunions internationales de femmes sont différentes des réunions traditionnelles. Rien d'officiel, des repas communautaires et écologiques, des femmes de 30 à 35 ans, des discussions passionnées, des enfants nourris au sein pendant les séances...

C'est autrement, parce que féministe. — *(jbw)*

Le bulletin d'octobre d'ISIS sera entièrement consacré à cette conférence (case postale 50, 1211 Genève 2, tél. 022/33 67 46).

SOCIÉTÉ

Le couple en rupture

Bon, bon, le nombre des divorces augmente. Mais si c'était seulement l'indice d'une plus grande franchise... voire même d'un idéalisme démesuré ?

Photo Roland Burkhard

Scène de la vie conjugale, dans la pièce « Elle était une fois », jouée à Genève en 1978.

Comment mesurer l'évolution d'une société ? Rien de plus simple : il suffit d'examiner l'évolution du modèle familial. Sorte de carrefour stratégique entre plusieurs courants, la famille suit toutes les vagues de l'évolution des mœurs, de l'économie, de la démographie... voire même des marchés de l'emploi et du logement.

Ainsi, décennie après décennie, la famille change de visage : ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre, elle se modèle tant bien que mal aux changements sociaux qui la traversent, en profondeur.

Sa dernière radiographie a eu lieu ce printemps à Lausanne, au cours de deux jours de colloque organisé sous les auspices du Fonds national de recherche scientifique [1] et du Centre d'étude de politique sociale. Avec un titre aussi ambitieux que « Familles en rupture, pensions alimentaires et politique sociale », l'interdisciplinarité était bien sûr de rigueur. Sociologues, démographes, juristes, travailleurs sociaux se sont interrogés tour à tour sur la famille d'aujourd'hui : ses forces, ses faiblesses, ses menaces et ses promesses.

Des rêves trop roses

Premier indice qui saute aux yeux dans l'évolution du modèle familial : c'est bien sûr l'augmentation du taux de divorce, avec son corollaire immédiat, les familles monoparentales.

Le divorce pourtant n'est pas neuf, et les tentatives d'explication non plus. Depuis cinquante ans au moins, les sociologues les plus avertis se sont penchés sur ce « fléau » pour en déterminer les causes, brossant chacun à leur tour des portraits différents du « couple-divorçant » en puissance. Jeune âge au mariage, ou écart d'âge important entre les époux, mixité sociale ou religieuse, faibles moyens du couple, bien des explications successives ont été avancées. Ces raisons toutefois, ne paraissent plus suffisantes aujourd'hui pour rendre compte de l'accroissement spectaculaire du nombre de divorces. Il faut y ajouter encore de nouveaux éléments.

Parmi les transformations récentes du couple, apparaît le changement du rôle de la femme. M. Jean Kellerhals, professeur de sociologie à l'Université de Genève, remarque qu'il n'y a pas si longtemps, « les objectifs de l'union étaient clairs, le rôle de chacun défini : les tâches de chaque membre du couple n'entraient pas en concurrence ». Aujourd'hui, en revanche, les données de départ sont beaucoup moins claires, et les conflits de rôle font leur apparition au sein des couples.

Mais, il y a autre chose encore : le couple d'aujourd'hui n'est qu'une longue suite de contradictions. Toujours selon M. Kellerhals, les espérances placées dans le couple n'ont pas diminué ces dernières années... loin de là. Elles ont même tant augmenté, les exigences de qualité de la relation conjugale se sont tellement renforcées, que